

Un trésor à Lalbenque !

pages 4 et 5

lalbenque.fr fait peau neuve pour ses utilisateurs

Un nouveau site internet pour la commune, plus pratique, plus proche de vous, pensé pour s'adapter à ses utilisateurs... **Lire page 6 et 7**

Et si on s'appropriait le projet du tiers-lieu ?

Participez à plusieurs expérimentations qui pourraient être les activités du futur tiers-lieu de Lalbenque : café citoyen, recyclerie, espace de coworking... **Lire page 9**



Chères Lalbenquoises, Chers Lalbenquois,

Voici déjà le n°9 du journal municipal. Douze pages au lieu de huit pour une gazette qui dorénavant sera trimestrielle.

A 2000 km de chez nous la guerre d'Ukraine fait rage depuis plusieurs semaines. Mais les Lalbenquois sont là. Dès le mardi 8 mars un groupe particulièrement dynamique et généreux a organisé une grande collecte. Et ce n'est pas tout, le conseil municipal de Lalbenque a décidé de mettre à la disposition d'une famille ukrainienne l'appartement le plus vaste du bâtiment communal de « La Vayssade ». Toujours dans un esprit de solidarité, la commune héberge gratuitement deux associations lalbenquoises dans deux appartements du même bâtiment : les « Amis de Kellas » qui viennent en aide à de jeunes adultes artistes et l'association des « Restos du

cœur ». C'est un choix fort de la municipalité : venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin et soutenir les plus dynamiques et les plus généreux d'entre nous. Je veux parler des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps libre pour des associations qui constituent les forces vives de la commune. C'est la raison pour laquelle la majorité des membres du conseil municipal a voté une hausse de 25% des subventions qui leur sont accordées comme vous pourrez le lire ci-contre dans la page consacrée au budget 2022 et plus de détails encore sur le site internet de la commune qui vient d'être entièrement rénové.

L'objectif principal de ce travail de refonte du site de Lalbenque est de faire un outil à la disposition de chacun(e) pour trouver le plus vite possible l'actualité de la commune et toute information utile. L'important est de garder le lien entre nous. La crise sanitaire nous a empêchés de nous retrouver en réunion publique pour dialoguer et débattre.

En attendant je vous souhaite une bonne lecture de votre journal municipal. Vous y trouverez un article sur le projet de tiers-lieu et l'invitation pour chacun(e) de s'en emparer ; beaucoup d'autres choses aussi, en particulier un dossier sur le « Trésor de Lalbenque », dernière découverte archéologique sur notre commune. L'occasion de découvrir un peu de notre histoire.

Liliane Lugol, maire de Lalbenque.



Principales décisions du conseil municipal

Conseil municipal du 14 janvier 2022

Défense incendie

Validation de la proposition de la société Planche TP basée à Marminiac, suite à un appel à concurrence pour réaliser les travaux de défense incendie : pose de poteaux incendie, bâches ou citernes.

La langue des signes à l'école

Validation d'une convention pour une animation sur la langue des signes à l'école une fois par semaine durant la pause déjeuner.

Acquisition de la maison « Flaujac », en face de l'église, par l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie pour le compte de la commune. Elle accueillera le prêtre de la paroisse en vue d'un projet de restructuration du bâtiment du presbytère.

Conseils municipaux des 4 et 18 février

Validation du projet éducatif territorial pour la période 2021-2024, qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions auprès des enfants.

En hommage à deux figures de la trufficulture lalbenquoise, la place de la fontaine en bas de la rue du marché aux Truffes a été nommée « Place Marthe Delon, ambassadrice de la Truffe ». Le nom de Jean-Paul Vincens a été ajouté à celui de la « Truffière des Grèzes » située route de Cremps.

Conseil municipal du 1er avril

Vote du budget 2022

Atlas de la biodiversité : vote d'un plan de financement à hauteur de 30 000 € financé à 80 % par l'Office national de la biodiversité et la région.

Aménagements de sécurité

Validation d'une convention avec le département pour la mise en place de chicanes expérimentales sur la route de Cahors pour sécuriser l'entrée du bourg.

Retransmis en direct sur la page Facebook [@mairiedelalbenque](https://www.facebook.com/mairiedelalbenque).

Rencontrer la maire

Tous les jeudis de 10h à 12h.



Le vendredi 1er avril, la majorité du conseil municipal a voté le budget 2022 avec 15 voix pour et 4 contre. Il se veut offensif et ambitieux pour doter la commune d'investissements nécessaires à la vie quotidienne des lalbenquoises et des lalbenquois.

Un budget municipal ambitieux pour 2022

Budget de fonctionnement

2 085 706 €, c'est le montant des dépenses et des recettes pour le budget de fonctionnement. Les principales dépenses concernent les charges générales de fonctionnement pour 617 784 € (énergie, entretien des bâtiments publics et des véhicules, fournitures scolaires, etc) et les charges de personnel pour 947 636 €. Notons parmi les employés municipaux la présence d'un « emploi aidé » depuis avril 2021.

Les principales recettes proviennent des dotations de l'Etat pour 758 104 €, les impôts et taxes pour 712 780 € et les produits des services (loyers, restauration scolaire, etc). Pour voir les effets de la hausse de la taxe d'aménagement il faudra attendre 2023 et 2024 car elle est payée en deux fois entre 12 à 24 mois à compter de la délivrance du permis de construire.

Budget d'investissement

1 515 540 € : le budget d'investissement en dépenses et recettes a augmenté puisque 747 609 € de dépenses d'investissements avaient été réalisées en 2021.

Les principaux investissements

(sans tenir compte des subventions qui seront versées dans de nombreux cas)

70 000 € : rénovation de la maison Boissy

144 000 € : aménagement d'espaces publics et de loisirs : abords du pigeonnier, terrain de tennis, city stade, parcours à bosses, parcours fitness, parcours santé

72 000 € : installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des ateliers municipaux et de la salle des fêtes de Saint-Hilaire

30 000 € : atlas de la biodiversité

104 400 € : aménagement d'un parking et d'une place de hameau à Saint-Hilaire

72 000 € : réhabilitation du logement communal et de la salle des fêtes de Saint-Hilaire

15 000 € : aménagements de sécurité pour la traversée de Piboulède

30 000 € : renouvellement des équipements du restaurant scolaire

50 000 € : plaine de jeux

10 000 € : restauration des puits communaux

40 000 € : programme voirie 2022

70 000 € : autres travaux de voiries et réseaux divers

53 000 € : programme défense incendie

50 000 € : amélioration des bâtiments communaux

62 000 € : matériels et mobiliers divers (y compris ceux de l'école)

Budget 2022, ce qu'il faut retenir :

Augmentation de 25 % du budget des subventions aux associations (soit 40 000 €) conformément à l'engagement qui avait été pris par la majorité municipale pour soutenir la dynamique associative essentielle à la vie et l'animation de la commune.

0 % d'augmentation des taux des impôts locaux, notamment en raison de la revalorisation sans précédent des bases locatives par l'administration fiscale. Cette revalorisation des bases imposée par l'Etat sur tout le territoire national entraînera une augmentation de 7 % du produit des impôts par rapport à 2021.

Un trésor médiéval découvert à Lalbenque

Une découverte archéologique remarquable a été faite au pied de la façade sud de l'église Saint-Quirin par la cellule d'archéologie préventive.

Dans le cadre du projet des « Terrasses de Saint-Quirin », comme pour tout chantier d'aménagement du territoire, un diagnostic archéologique du site a été réalisé.

200 deniers enfouis ... il y a 8 siècles !

C'est ainsi que l'équipe d'archéologues conduite par Eric Labastie a découvert, au pied de la façade sud de l'église Saint-Quirin, à plusieurs mètres de profondeur, sous un dallage, un pot de terre cuite. Lors de son ouverture et son analyse en laboratoire, le pot a révélé son contenu : **200 pièces de monnaies**,

disposées dans une bourse en textile.

Les monnaies qui à ce jour ont pu être identifiées sont des deniers de Cahors et de Rodez, en alliage cuivreux. Elles sont datables de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe. 8 siècles passés sous terre, donc, et qui auraient pu se prolonger encore car le pot et son contenu se trouvaient à l'écart d'une des tranchées pratiquées par les archéologues. La présence d'un tuyau d'évacuation de l'église a obligé l'équipe de fouille à dévier la tranchée, les menant au trésor...

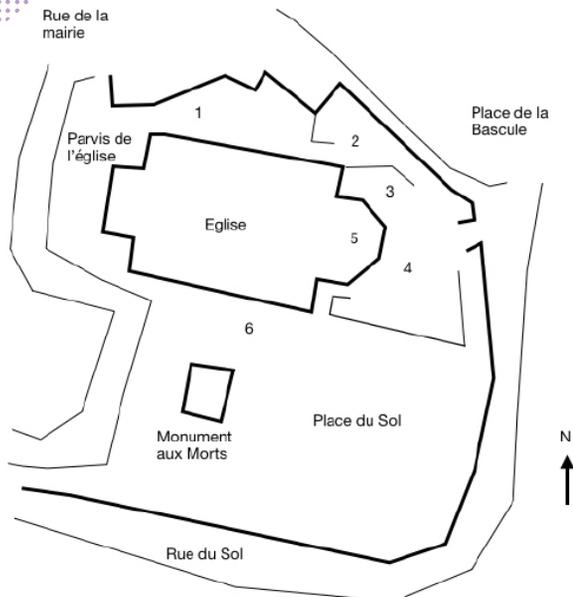
Fouiller, étudier et sauver

Le projet des « Terrasses de Saint-Quirin » prévoyant la création d'un amphithéâtre et le réaménagement des abords de l'église de Lalbenque, la **Cellule d'Archéologie Préventive**, attachée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a été mobilisée, avec pour mission de réaliser des sondages archéologiques sur le site du futur chantier, afin de prévenir la destruction et la disparition de vestiges du passé.

Elle est intervenue autour de l'église Saint-Quirin du 13 au 17 décembre 2021 et du 10 au 14 janvier 2022 pour réaliser son diagnostic.

10 tranchées de 2 à 2,50 mètres de profondeur ont été creusées et ont permis de mettre à jour des ossements, des murs et des restes de céramiques datées du Moyen-âge, ainsi qu'une sépulture et le fameux trésor de Lalbenque...

Un rapport établi par l'équipe départementale de Cellule d'Archéologie Préventive permettra d'établir la suite à donner à ces fouilles. L'analyse du trésor est en cours et sera communiquée à la commune dans les prochaines semaines. Il sera présenté au public lors des prochaines journées européennes du patrimoine en septembre 2022.



Les enfants à la découverte de l'histoire de Lalbenque

Les enfants du collège Saint-Thérèse ont pu profiter d'une visite commentée par l'archéologue Eric Labastie. Ils ont participé avec enthousiasme à cette présentation, posant de nombreuses questions sur le métier d'archéologue, le but des recherches à Saint-Quirin, l'histoire du Moyen-âge. Les archéologues auront aussi l'occasion de présenter en classe les fouilles et le trésor aux enfants de l'école publique.



Visite avec les enfants du collège Sainte-Thérèse



1

Découverte de murs probablement associés au monastère qui se trouvait dans le prolongement du « couloir des moines » sur la façade nord de l'église



2

Découverte d'une sépulture recouverte d'une dalle calcaire



Fondations avec une pierre sculptée devant la crypte de l'église. La première église se situait à ce niveau.



Larges murs découverts entre l'église et l'escalier



6



Zone de découverte du trésor

5

lalbenque.fr fait peau neuve pour ses utilisateurs

Un nouveau site internet pour la commune, plus pratique, plus proche de vous, pensé pour s'adapter à ses utilisateurs.

Ma commune change



Mis en ligne fin mars sur www.lalbenque.fr, le nouveau site internet de la commune remplit plusieurs objectifs : espace de diffusion d'informations et d'actualités, outil pour faciliter l'accès aux services à la population, support pour favoriser la participation citoyenne, valoriser le territoire et développer l'attractivité de Lalbenque.

L'accent sur l'actualité de ma commune

Dès la page d'accueil du site, vous accédez aux actualités de la commune.

Lors de votre navigation, en bas de chaque page vous retrouvez les boutons « actualités », « agenda », « Journal de Lalbenque » (pour la version numérique du Journal), la page Facebook ou la chaîne Youtube de la commune.

Et sur tout le site au fil des pages, vous bénéficiez d'un accès facile et fiable à l'information quotidienne et à l'actualité de la commune, sur tous les sujets, en complément de l'application Intramuros.



Une organisation plus claire, des informations plus faciles à trouver

Une réflexion a été menée pour trouver une organisation simple et pertinente, pour faciliter l'accès aux nombreux contenus du site, afin qu'il remplisse avant tout son rôle pratique auprès de ses utilisateurs. C'est pourquoi les quatre onglets principaux amènent à différents ensembles d'informations, que vous pourrez tout de suite identifier.

Lalbenque participative regroupe toutes les informations sur la vie municipale (comptes-rendus des conseils, projets en cours, commissions participatives, etc.).

Lalbenque au quotidien vous propose des pages pratiques présentées sous formes de fiches :

« *Mes démarches* » pour accéder aux services spécifiques de la mairie ;

« *Je trouve un service* » pour les contacts, liens et informations sur les autres services publics ou privés qui pourraient vous être utiles (transports, commerces et artisans, santé ou urgences, gestion des déchets, etc.) ;

« *Enfance et jeunesse* » et « *Lien social et loisirs* » pour des informations précises et concrètes, utiles dans votre quotidien.

Vous êtes redirigés vers les sites spécifiques des services que vous recherchez tout au long de la navigation : par exemple servicespublics.fr et les formulaires CERFA, la CAF, la Communauté de Communes, etc.

La part belle au territoire

Lalbenque touristique montre la volonté de la municipalité de placer le territoire au cœur de sa communication, en valorisant ce qui en fait un lieu de vie agréable et riche de propositions pour tous ses habitants, tout autant qu'une destination de vacances : environnement, patrimoine naturel et historique, animations, gastronomie et truffes... Peut-être même y découvrirez-vous des informations que vous ignoriez ?

Attirer de nouveaux arrivants

Je viens vivre à lalbenque, enfin, une page dédiée aux nouveaux arrivants ou futur lalbenquois, qui regroupe quantité d'infos pratiques ou de liens permettant de construire son projet d'installation à Lalbenque, avec une volonté d'accueil assumée par la municipalité.

Accessibilité et ergonomie

Toujours dans l'objectif d'être facile d'utilisation et utile à tous, le nouveau site internet de Lalbenque respecte une grande partie des usages qui garantissent l'accessibilité du web à tous les publics, notamment ceux en situation de handicap. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration permanente, suivant en cela les préconisations légales issues de la loi de 2005 pour l'égalité des chances. Il est ainsi en accord avec les obligations légales imposées aux collectivités territoriales sur ce plan.

Il a aussi fait l'objet d'un soin particulier pour s'adapter à tous les écrans (responsive webdesign), mais aussi tous les publics, aguerris ou moins aguerris à la navigation sur le web.

LALBENQUE
participative

LALBENQUE
au quotidien

LALBENQUE
touristique

Je trouve un service

Adresses utiles

Santé

Autres services commerciaux

Transports

Le Vivre nos déchets

Marchés et fêtes

Enfance et jeunesse

Petite enfance

Écoles, collèges et lycées

Restaurants scolaires

Accueil périscolaire, extra-scolaire

Zones de loisirs et de jeux

Intervenez !

Quelques contenus manquent encore, et doivent être finalisés. Nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée, afin que le nouveau site de notre village devienne votre outil, et qu'il réponde au mieux à vos besoins au quotidien...

N'hésitez pas à envoyer un mail à communication@lalbenque.fr

Le « Pigeon voyageur » courrier intergénérationnel

Sans crainte de reprendre un usage appartenant presque au passé, les enfants des écoles du village écrivent aux anciens de vraies lettres sur du papier !

Pour favoriser la transmission des savoirs, des traditions et des expériences, un projet de correspondance intergénérationnelle a été mis en place entre les enfants des écoles élémentaires et les personnes âgées de Lalbenque à l'initiative de la Commission « Lien Social et Vie Associative ».

Bravo à tous ceux qui participent à ce dialogue intergénérationnel grâce à l'indispensable partage de la mémoire locale !



Des plantations participatives et éducatives

Le mercredi 9 mars, les enfants du centre aéré ont participé à la plantation d'arbustes sur le talus du parking du cimetière.

Un moment instructif pour mieux comprendre la vie des arbustes locaux et leur utilité grâce aux explications de Vincent Caylar de l'association "Arbres, haies, paysages". L'après-midi ce sont les habitants du hameau de Marcenac qui ont reconstitué une haie champêtre près du lac avec des membres de la Commission environnement/écologie et l'aide des employés communaux.

Le cinéma itinérant : une chance pour Lalbenque !

Avec pour devise que « l'éloignement géographique ne doit pas constituer un obstacle à l'épanouissement culturel des individus », les Foyers Ruraux du Lot proposent Cinélot, le circuit de cinéma itinérant dans plus de 50 villages lotois, dont Lalbenque !

À Lalbenque, quelques bénévoles amateurs de cinéma nous permettent de profiter de ce dispositif : ils choisissent les films, gèrent la communication, assurent le lien avec Cinélot et proposent 13 projections par an à la salle communautaire ou sur la place du Sol pour les séances en plein air :

10 séances à 16h, le dernier dimanche de chaque mois, de septembre à mai (sauf exception)

3 séances pour enfant, les mercredis des vacances scolaires, à 14h30

Vous aussi, participez aux séances et soutenez cette belle initiative !

Prochainement :

Les magnétiques (Drame) le 24 avril à 16h et *PIL* (film jeunesse) le 27 avril à 15 h.

Tarifs : 6 € pour les adultes et 3 € pour les enfants.



Et si on s'appropriait le projet du tiers-lieu ?



Café citoyen

Les enquêtes menées par le groupe ont fait apparaître le besoin d'un lieu de rencontre pour les habitants de toutes générations : familles, jeunes, seniors. Le projet de café citoyen expérimental est né pour remplir ce rôle.

Il peut aussi ouvrir le champ à la création d'activités très diverses de loisirs, que chacun de vous peut impulser : vous avez un talent que vous aimeriez partager, vous voudriez en apprendre plus sur un domaine que vous ignorez, vous avez envie d'organiser une manifestation sur un sujet qui vous passionne (musique, théâtre, poésie, expositions, nature, etc.)

Expérimentation du café citoyen prévue entre le dimanche 15 et le samedi 21 mai 2022.

Pour y participer : appelez Sarah au 06 34 48 56 37 ou envoyez un mail à lalbenque.tierslieu@gmail.com.

Un petit groupe d'habitants vous invite à participer et vous approprier plusieurs expérimentations qui pourraient être les activités du futur tiers-lieu de Lalbenque : café citoyen, recyclerie, espace de coworking...

Ca y est, les premières expérimentations des activités du futur tiers-lieu sont lancées ! Tout ce qu'il faut savoir pour participer... :

Espace de travail partagé

L'espace de coworking expérimental existe et est à votre disposition gratuitement, salle Miramon, à côté de la mairie. Vous y rencontrerez divers professionnels qui ont choisi de partager une à deux fois par semaine pour l'instant leur espace de travail, permettant des échanges d'actualités, la création d'un réseau d'entreprises et des projets d'ateliers sur des sujets qui intéressent tous les entrepreneurs.

Pour y participer : appelez Isabelle au 06 99 40 02 06 ou envoyez un mail à lalbenque.tierslieu@gmail.com.

Recyclerie éphémère

La période que nous vivons a fait émerger des enquêtes menées par le groupe un intérêt fort pour le recyclage, la récupération et la réparation des objets du quotidien. C'est dans cet esprit qu'une recyclerie sera expérimentée pendant une journée, le 21 mai 2022, jour de la Fête de la Nature.

Echanger, réparer et transformer les objets vous intéresse ? C'est le moment de venir participer à ce projet. Vous y rencontrerez l'association L'Outil en Main et différents partenaires de l'événement, et vous pourrez partager vos savoir-faire ou en acquérir.

Expérimentation de la recyclerie prévue le samedi 21 mai.

Pour y participer : appelez Sarah au 06 34 48 56 37 ou envoyez un mail à lalbenque.tierslieu@gmail.com.

D'autres activités sont possibles dans un tiers-lieu et rien n'est arrêté. N'hésitez pas à proposer vos idées et à contribuer à cette initiative !



Retrouvez les informations sur la page Facebook du tiers-lieu de Lalbenque : [@tierslieulalbenque](https://www.facebook.com/tierslieulalbenque)



Des nouvelles des terrains de foot

L'aménagement des deux terrains de foot pour le complexe sportif de Guiraudou connaît d'importants retards totalement indépendants des souhaits de la municipalité.

Ces terrains auraient dû être réceptionnés le 1er juillet 2020, mais suite à une expertise avec analyse du sol, il s'est avéré qu'ils sont impropres à leur usage (jouer au foot). La plateforme étant constituée d'un mélange d'argile et de calcaire très fortement compacté, l'herbe ne peut pas pousser car il lui est impossible de s'enraciner. Dans ces conditions, l'entretien de ces terrains est impossible à réaliser à court, moyen et long terme.



Après plus d'un an de silence de la maîtrise d'œuvre, nous avons pu rétablir une communication grâce à l'aide d'un avocat spécialisé en droit public.

Plusieurs réunions se sont déroulées depuis quelques mois pour trouver une solution à l'amiable. La dernière, le jeudi 7 avril 2022, a permis de mettre à plat plusieurs solutions techniques envisageables grâce à l'appui de deux spécialistes en terrains de sports. Un expert était mandaté par la maîtrise d'ouvrage (le Maire) et un autre par l'entreprise RAFFY qui a conçu les terrains en réponse au cahier des charges des clauses techniques dressé par la maîtrise d'œuvre (l'architecte). L'objectif est d'évaluer ces solutions tant sur le plan technique que financier.

A l'occasion de cette réunion étaient conviés en tant qu'observateurs deux dirigeants de l'association du football club Lalbenque-Fontanes.

La commune souhaite que la phase amiable aboutisse mais si tel n'est pas le cas, une procédure judiciaire sera engagée avec les recherches en responsabilités et des délais supplémentaires sont à prévoir.

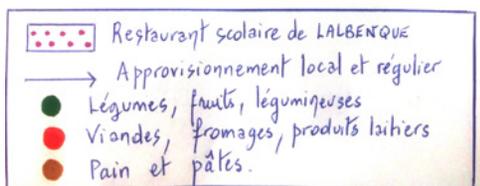
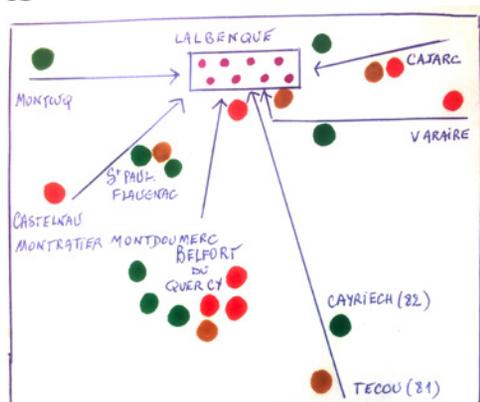
Dans tous les cas, la collectivité ne peut accepter ni de réceptionner en l'état un ouvrage impropre à sa destination, ni de réaliser des travaux de remise en état sans garantie de résultat, ni de payer l'ensemble des coûts engendrés sans que soient déterminées les responsabilités de chacun (architecte, entreprise, mairie).

Des repas de qualité pour nos enfants

Jeudi 31 mars, Laurent Deviane, chef de cuisine du restaurant scolaire recevait, avec enthousiasme des paysans maraîchers bio de notre territoire.

L'enjeu de cette rencontre organisée par la commission écologie, environnement et biodiversité ? Augmenter significativement l'approvisionnement en légumes bio et locaux du restaurant scolaire, pour que nos enfants puissent bénéficier de repas confectionnés avec des produits de qualité et dans le respect de l'environnement. Deux heures après le début de cette rencontre, le challenge était lancé !

Nous souhaitons à Laurent Deviane et son équipe ainsi qu'à tous les acteurs de cette chaîne la réussite de ces collaborations, pour que les repas préparés avec soin par l'équipe du restaurant scolaire restent de grande qualité, confectionnés dans une cuisine équipée précisément pour travailler ces bons produits !



De nouvelles entreprises à Lalbenque !

Le nouveau restaurant Au Goût Dujour, un cabinet de naturopathie et écopsychologie et la Route du Bien-être.

Un nouveau restaurant ouvre à Lalbenque en haut de la rue du marché aux Truffes au n°26. Denis Dujour vous accueillera "Au goût Dujour" du mardi au samedi pour le déjeuner et du jeudi au samedi pour le dîner.

Tél : 06 08 70 51 05 - www.au-gout-dujour.fr



Cabinet de naturopathie et écopsychologie : Pauline Ayora et Vincezo Lagatta vous accueillent à tour de rôle dans leur cabinet situé rue du Balat.

Naturopathie : 06 37 64 45 64 / Ecopsychologie : 06 88 96 98 43

La Route du Bien-être, service mobile, vous propose des séances de Shiatsu bien-être, et des séances de massage à l'huile. Elle sera présente 2 mardis par mois sur la place de la Bascule.

Aurélié Dossat, sur rendez-vous au 06 82 57 98 21.



État Civil

Ils nous ont quitté :

Corinne Roger, Yvonne Benech,
Pierre Seguy et Jacques Lugan

Ils sont nés :

Timéo Riet Soulié le 31/12/2021,
Loïs Das Neves Teulet le 14/03/2022

Les annonces de l'état civil sont publiées après consentement des intéressés.



Tribune de l'opposition

Vote du budget 2022. C'est non, pour nous !

Lors du conseil municipal du 1er avril, les 4 élus Lalbenque pour Tous ont voté contre le budget proposé par la majorité. Plusieurs lignes budgétaires ont été pointées du doigt :

- Le peu d'intérêt que porte la majorité au futur stade se traduit par une ligne budgétaire faible qui ne permettra de réaliser que quelques études. Plus de 400 licenciés attendent cette infrastructure. La majorité préfère se concentrer sur le théâtre de verdure attendu aujourd'hui par autant de personnes ?
- A l'heure d'une polémique d'actualité, nous déplorons à nouveau le choix du recours à un cabinet privé pour monter le budget (4000 € par an) pour la 2e année consécutive. Rappelons que les services de l'Etat réalisent ce travail gratuitement et de manière objective. C'est un doublon et une dépense inutile. En décortiquant le budget, nous avons découvert une autre dépense conséquente chez ce même prestataire. Un audit sur le personnel municipal estimé à environ 5000 €. Aujourd'hui, nous ne connaissons ni le montant exact, ni le résultat de cet audit.
- Malgré la hausse votée de 66%, de la taxe d'aménagement, le budget 2022 prévoit moins de rentrées financières que l'an passé. Commençons-nous à sentir les effets de cette hausse dès 2022 par une baisse drastique de constructions ?
- 5 logements sociaux restent encore inoccupés (4 à La Vayssade, et 1 au-dessus de la salle des fêtes de St-Hilaire). C'est un manque à gagner pour le budget municipal (environ 20 000 €/an). A l'heure d'une crise importante du logement, c'est un manque dommageable.
- La municipalité ne prévoit pas d'emplois aidés depuis 2019 sensés favoriser la réinsertion sociale et professionnelle.
- L'augmentation significative des indemnités des élus (20000 € par an)

Le groupe Lalbenque Pour Tous est en total désaccord avec ces orientations budgétaires.

Les élu(e)s de Lalbenque pour Tous restent à votre écoute.



Agenda

6-8
mai **Fête de Lalbenque**

14
mai **Soirée du Secours Populaire**

14-28
mai **Budget participatif : vote des Lalbenquois**
Actions sur le marché et présentation des projets les 14, 21 et 28 mai

15-21
mai **Café citoyen expérimental**
voir article page 9

21
mai **Fête de la nature**

21
mai **Recyclerie expérimentale**
voir article page 9

4
juin **Budget participatif : annonce des lauréats**

4
juin **Ouverture de la piscine municipale**

26
juin **Fête du pain à Saint-Hilaire**

Recensement obligatoire dès 16 ans : comment ça marche ?

Démarche obligatoire à réaliser dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire, auprès de la mairie.

Le recensement est le préalable à la journée défense et citoyenneté, il permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Cette démarche permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. A partir de 16 ans, le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie, dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant comme pour un recensement classique.

Lors de son recensement, le jeune doit fournir une pièce d'identité, son livret de famille, une déclaration indiquant son nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle. Après le recensement, le jeune est convoqué par l'administration à la journée défense et citoyenneté (JDC).

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Publication de la Mairie de Lalbenque - Tirage sur papier 100% recyclé : 1100 exemplaires
Directeur de la publication : Liliane Lugol - Maquettage et graphisme : Les Diodes - Impression : ESAT de Boissor

Rendez-vous sur www.lalbenque.fr

05 65 31 61 17 - email : mairie.lalbenque@wanadoo.fr



@mairiedelalbenque



Téléchargez
gratuitement
Intramuros
Lalbenque
ou flashez ce
QRcode